

En 2001, les résultats de l'enquête à indicateurs multiples (MICS 2, 2002) avaient trouvé que la proportion des enfants ne vivant pas avec les deux parents étaient de 30,4% avec 9,3 % d'entr'eux qui avaient un ou les deux parents décédés et seuls 1,0% qui avaient les deux parents décédés. Selon l'Enquête Démographique et Santé en République Démocratique du Congo 2007 (EDS-RDC), 35,9 % des enfants ne vivaient pas avec au moins un de deux parents biologique. Cette situation signifie que soit ces enfants vivaient dans des ménages où l'on ne trouvait que l'un des parents vivants mariés ou non, soit ils vivaient en situation de confiage. Ils vivaient hors ménage ou mieux hors mariage.

Parmi ces enfants 17,4% vivaient avec la mère seulement, 5,4% avec le père et 13,1% ne vivaient avec aucun de deux parents, ils étaient confiés. Hormis les 1,2% d'enfants qui étaient des orphelins de père et de mère à la fois, 34,7% de ces enfants ont l'un ou les deux parents en vie. Ces derniers sont appelés dans le cadre de cette étude : « *orphelins des parents vivants* » du fait que ces enfants sont obligés de vivre dans des situations d'insuffisance d'affection et d'encadrement moral et matériel comme si leurs parents étaient décédés pendant que ceux –ci sont vivants. L'EDS vient de confirmer que les problèmes de la protection des droits des enfants demeure toujours d'une grande ampleur en RDC.

Les questions qui se posent sont celles de savoir :

1. A quelle niveau le bien –être de ces enfants (scolarité, santé, comportement sexuel face au VIH, exploitation économique, droit à l'héritage...) se diffèrent avec ceux des 64% des enfants qui vivent ensemble avec leurs deux parents réunies dans un lien de mariage ?
2. Quelles différences observe-t-on entre les différents sous groupes de ces orphelins des parents vivants (Sous- groupe 1 : ceux qui vivent avec le père seulement, sous-groupe 2 : ceux qui vivent avec la mère seulement et sous-groupe 3 : ceux qui ne vivent ni avec le père, ni avec la mère) ?
3. Comment se présente la cartographie provinciale de ce phénomène ?

L'objectif de la présente est de présenter le profil des orphelins des parents vivants en démontrant les différences observés entr'eux dans une optique comparative.

En se basant sur les données de l'EDS – RDC 2007, il sera utilisé le SPSS et le logiciel GenStat afin de mieux les analyser et de démontrer si les différences entre sous-groupes sont significatives à travers le test Khi- carré, analyse de la variance... L'analyse multi-variée croisera les indicateurs des conditions de vie de ces enfants avec d'autres variables socio-économiques, de genre, géographique et culturelles présents dans la base des

données afin d'en élucider l'impact sur le phénomène et sur le respect du droit à la protection des enfants.

Les décideurs politique et les organismes qui s'occupent de la protection des droits des enfants sont appelés à tenir compte de cette vulnérabilité infantile dans la prise des décisions des politiques des populations car il vaut mieux échouer dans sa vie en sachant qu'on a été un vrai orphelin que de le faire en étant orphelins des parents vivants.